

PLAN DE SECOURS

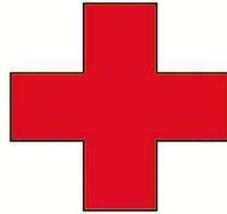
Art 322-78-1 du Code du sport

Carrière de BARGES

Rue Saint Maur, 22

7 500 TOURNAI

Coordonnées : 50°35'27.60 N - 3°23'42.00 E



URGENCE :

Tel : 100

GSM : 112

Donnez calmement :

- Votre nom
- L'adresse : Carrière de Barges, 22 rue Saint Maur, 7 500 Tournai (en face de l'IMC)

Précisez :

- Accident de plongée
- Nature des faits
- Procédures en cours
 - O2 à 15 litres/ minutes (si nécessaire O2 supplémentaire en entrant dans le bâtiment central à l'entrée du site (le bar) à droite).
 - Aspirine (si non allergique), 500 milligrammes maximum
 - Eau (si soif, inciter mais ne pas forcer)
 - Défibrillateur (si nécessaire : en entrant dans le bâtiment central à l'entrée du site (le bar) à gauche de la porte)

PREVENIR le responsable du jour de l'A.T.P. (personne à qui la feuille d'inscription a été remise)

- S'assurer de la déco de tous les plongeurs impliqués
- Rassembler tous les plongeurs impliqués pour évacuation préventive éventuelle
- FAIRE DEGAGER l'ACCES à l'ACCIDENTE (evacuation du ponton, accès des véhicules de secours,...)
- Récupérer l'équipement de l'accidenté
- Prévoir un accompagnateur
- Remplir la FICHE d'EVACUATION (dans la valise d'Oxy)

PREVENIR :

- Le caisson de recompression à Lille **0033/3 20 44 55 50, Urgence Lille 0033/3 20 44 59 62**
- Le Président : Michel Brunelle : 0033/6 78 76 89 91